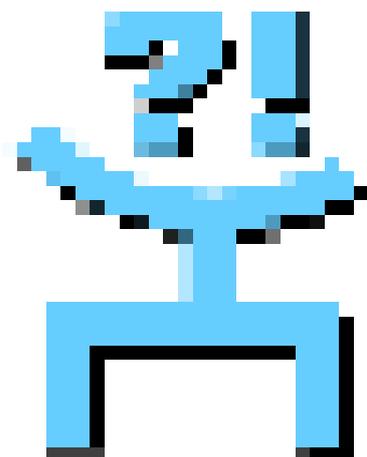


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6439>



# Circulaire demande d'allègements de service 2023-2024

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2022

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le Rectorat a publié la circulaire sur les allègements de service pour l'année scolaire 2023-2024. Vous trouverez cette circulaire et son annexe ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

**Attention**, les demandes d'allègement de service sont transmises par la voie hiérarchique au Pôle d'Accompagnement des Ressources Humaines au rectorat **au plus tard le 2 février 2023**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Circulaire allègement de service 2023-2024**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

**Annexe de la circulaire "demande d'allègement de service"**